



Bâle, le 30 juin 2017

## **Les prix de référence des céréales bio restent stables**

**Les tables rondes des prix de référence des céréales fourragères et panifiables ont pu se mettre d'accord sur une stabilisation des prix pour les céréales fourragères et panifiables Bourgeon. Les céréales panifiables Bourgeon sont toujours recherchées tandis que l'offre est suffisante pour l'orge, l'avoine et le triticale. Bio Suisse est en train de prendre des mesures avec toute la branche pour éviter les surplus.**

Dans le cadre des tables rondes des prix de référence de Bio Suisse, les producteurs et les transformateurs se sont mis d'accord pour une stabilisation des prix de référence pour les céréales fourragères et panifiables Bourgeon. Les conditions de prise en charge 2017 correspondent aux dispositions de l'interprofession swiss granum.

### **Augmentation du taux d'autoapprovisionnement en céréales panifiables biologiques**

L'année 2017 a vu la plus grande quantité de surfaces agricoles jamais reconvertie au bio. À cause de la période de reconversion obligatoire, cet effet se fera sentir sur le marché des céréales panifiables bio avec deux années de décalage, mais une légère augmentation du taux d'autoapprovisionnement devrait quand même être possible.

La branche part du principe que les entreprises agroalimentaires auront à disposition une production suisse représentant 35 à 45 % des besoins pour le blé, 35 à 45 % pour le seigle et 55 à 65 % pour l'épeautre.

### **Transparence du marché pour les céréales fourragères biologiques**

Le marché est presque complètement approvisionné en orge, en avoine et en triticale biologiques suisses, ce qui a amené Bio Suisse à élaborer pour ces cultures un concept de mesures en impliquant les acteurs de la branche. Ce concept se base sur une totale transparence du marché et prévoit notamment les points suivants: renforcement de la promotion des ventes, adaptation des prix à la production en fonction des besoins du marché, limitation des importations à partir du 15 juillet 2017 et introduction d'une retenue sur les prix de référence de l'orge, de l'avoine et du triticale pour les domaines en première et éventuellement deuxième année de reconversion à partir de la récolte 2018. Le montant de ces retenues résultera des différences entre les prix conventionnels et les prix bio de référence. Les moyens ainsi dégagés seraient utilisés pour un déclassement en cas de surplus.

Les contributions d'encouragement de la féverole et des pois protéagineux doivent être modifiées pour la récolte 2017. L'encouragement des légumineuses à graines est financé par une retenue sur les céréales fourragères biologiques importées. Cette modification à la baisse des contributions d'encouragement a été rendue nécessaire parce que les surfaces de légumineuses à graines ne cessent d'augmenter alors que les quantités de céréales biologiques importées restent stables. Ces contributions représentent maintenant 8.– Fr./dt pour la féverole et le pois protéagineux tandis que celles pour le soja et le lupin restent au même niveau que l'année passée, c.-à-d. à 15.– Fr./dt.

## Prix de référence 2017 pour les céréales Bourgeon

(Fr./dt, franco centre collecteur)

<b>Céréales panifiables</b>	
Blé	106.00
Seigle	95.00
Épeautre	114.00

<b>Céréales fourragères / légumineuses à graines</b>	
Blé fourrager	87.00
Orge	81.00
Avoine	65.00
Triticale	82.00
Maïs grain	88.00
Pois protéagineux	88.00 + 8.00 contribution d'encouragement = total 96.00
Féverole	78.00 + 8.00 contribution d'encouragement = total 86.00
Cultures associées de légumineuses à graines avec des céréales	Prix en fonction de la moyenne pondérée des deux composants

**Céréales germées:** Blé: 80.– Fr./dt (voir avec l'acheteur pour les temps de chute inférieurs à 120 s);  
Seigle: 77.– Fr./dt (voir avec l'acheteur pour les grandes quantités); Épeautre: 54.– Fr./dt (voir avec l'acheteur pour les grandes quantités).

Les prix et les conditions de prise en charge actuels peuvent être consultés sur:

[www.bioactualites.ch](http://www.bioactualites.ch) > Marché > Cultures > Grandes cultures

### Informations supplémentaires

Ania Biasio, Responsable du Service médias de Bio Suisse, 061 204 66 46, [ania.biasio@bio-suisse.ch](mailto:ania.biasio@bio-suisse.ch)

Bio Suisse est la principale organisation bio de Suisse et la propriétaire de la marque Bourgeon. Cette organisation faitière créée en 1981 représente les intérêts de ses 6'140 entreprises agricoles et horticoles Bourgeon, et 885 entreprises agroalimentaires et commerciales ont conclu avec elle un contrat de licence Bourgeon. Le Bourgeon est durable car il offre à nos contemporains une bonne qualité de vie tout en préservant les ressources des générations futures. Ce faisant il remet en équilibre les intérêts de l'homme, de l'animal et de la nature. Et pour que cet équilibre puisse se maintenir durablement, des organismes indépendants contrôlent chaque année l'intégralité de la chaîne de création de valeur ajoutée. [www.bio-suisse.ch](http://www.bio-suisse.ch)